

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS 2012



NOM – Prénom :

Adresse :

C.P : Ville :

Tél : Adresse mail : Date de naissance : .. / .. / .. :

Président d'association de chasse Chasseur Autres (précisez) :

Unité de gestion : |__|__| Société :

Fait à, le Signature

NOUVEAUTÉ :

Suite à un fort absentéisme injustifié, et afin d'assurer une bonne organisation des formations, désormais, un **chèque de caution de 30 €** (à l'ordre de FDC 21 - CAUTION FORMATION) est demandé pour toutes les formations (sauf Examen du Permis de Chasser). Ce chèque sera restitué lors de la formation concernée ; pour plus détail, voir ci-contre.

FORMATIONS	OBSERVATION	DATES	CHOIX
PERMIS DE CHASSER	Dossier officiel à demander à la FDC 21 ou sur le site www.fdc21.com	Renseignement auprès de la FDC	
CHASSE ACCOMPAGNEE	Formation à partir de 14 ans et demi Dossier officiel à demander à la FDC 21 ou sur le site www.fdc21.com	Mardi 3 juillet 2012	
		Mardi 28 août 2012	
SECURITE A LA CHASSE	Etre titulaire du permis de chasser Joindre un chèque de caution de 30 €	Lundi 4 juin 2012	
		Mardi 5 juin 2012	
		Lundi 2 juillet 2012	
		Lundi 27 août 2012	
AGREMENT DE PIEGEAGE	Etre agé d'au minimum 15 ans (agrément à partir de 16 ans) Joindre un chèque de caution de 30 € Joindre une autorisation parentale pour les mineurs	Jeudi 26 janvier & jeudi 2 février 2012	
		Jeudi 3 mai & vendredi 4 mai 2012	
		Lundi 18 juin & lundi 25 juin 2012	
		Jeudi 30 août & vendredi 31 août 2012	
CHASSE A L'ARC	Remplir la fiche Cerfa au verso de ce document et joindre : - une photocopie d'une pièce d'identité - une enveloppe libellée à votre adresse et convenablement affranchie - un chèque de caution de 30 €	Vendredi 11 mai 2012	
		Vendredi 29 juin 2012	
		Vendredi 7 septembre 2012	
GARDE CHASSE PARTICULIER	- Joindre une photocopie du permis de chasser et de la validation Côte d'Or pour la saison en cours. - Joindre un chèque de caution de 30 € <input type="checkbox"/> Inscription pour un premier agrément <input type="checkbox"/> Vous êtes déjà agréé Date du premier agrément : __/__/____ Préfecture ou sous préfecture de : _____ Date du prochain renouvellement : __/__/____	21, 22 et 23 mai 2012	
		03, 04 et 05 septembre 2012	
FORMATION VENAISON	Joindre un chèque de caution de 30 €	Les dates seront fixées en fonction des demandes en attente.	
CONNAISSANCE DE LA CHASSE	Joindre un chèque de caution de 30 €	Les dates seront fixées en fonction des demandes en attente.	

La Fédération des Chasseurs se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation par manque d'effectifs.



